



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Assemblée nationale

Question écrite n° 109358

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche afin de connaître son avis sur la proposition formulée dans le rapport d'information de la commission des lois de l'Assemblée nationale d'avril 2010 sur la prostitution en France consistant à demander à l'Observatoire national de la vie étudiante de mener une enquête sur la prostitution étudiante.

Texte de la réponse

La prostitution étudiante est un phénomène largement médiatisé sur lequel aucune enquête permettant de disposer d'une photographie nationale n'est disponible. Le rapport d'information de la commission des lois de l'Assemblée nationale corrobore l'analyse des personnels médicaux et sociaux des services de médecine préventive universitaire et des centres régionaux des oeuvres universitaires et scolaires (CROUS), en précisant qu'il est particulièrement difficile de collecter des informations à ce sujet, car les étudiants ne se confient pas spontanément. Pour pouvoir mener une telle enquête nationale, il convient de définir une méthodologie scientifique, permettant de collecter des données chiffrées fiables et pertinentes. Ainsi, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche se rapprochera de l'Observatoire de la vie étudiante, pour qu'il envisage, dans le cadre de son prochain programme de travail, de conduire une enquête sur cette thématique. Les résultats seront une aide précieuse pour mieux cerner ce phénomène. Cette enquête compléterait en effet le dispositif d'aide mis en place par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche afin d'aider les étudiants qui, en raison de difficultés financières, pourraient être amenés à renoncer à la poursuite de leurs études (bourses sur critères sociaux, Fonds national d'aide d'urgence, logement social étudiant...), et donc mieux prendre en charge les étudiants qui sont contraints de se livrer à cette pratique.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109358

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5317

Réponse publiée le : 23 août 2011, page 9173